

Conseil Local de l'Eau Potable (CLEP) Saint Hilaire



Pour la commune d'Isigny-Le-Buat, seuls les secteurs de Mesnil Boeufs, Montigny et Nafteil sont inclus dans le CLEP Saint Hilaire.

Pour la commune de Domfront-en-Poiraie, seul le secteur de Rouillé est inclus dans le CLEP Saint Hilaire.

Pour la commune de Juvigny-les-Vallees, seuls les secteurs de Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray sont inclus dans le CLEP Saint Hilaire.

COLLECTIVITES MEMBRES DU CLEP
BARENTON
BUAIS-LES-MONTS (ex. Buais, Saint Symphorien-des-Monts)
DOMFRONT-EN-POIRAIE (ex. Rouillé)
GER
GRANDPARIGNY (ex. Chêvreuille, Martigny, Milly, Parigny)
HAMELIN
ISIGNY-LE-BUAT (ex. Mesnil-Boeufs, Montigny, Nafteil)
JUVIGNY-LES-VALLEES (ex. Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray)
LAPENTY
LE MESNILLARD
LE NEUFBOURG
LE TEILLEUL (ex. Ferrières, Heussé, Husson, Le Teilleul, Sainte-Marie-du-Bois)
LES LOGES-MARCHIS
MOULINES
MORTAIN-BOCAGE (ex. Bion, Mortain, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Jean-du-Corail, Villechien)
ROMAGNY-FONTENAY (ex. Fontenay, Romagny)
SAINT-BARTHELEMY
SAINT-BRICE-DE-LANDELLES
SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY
SAINT-CYR-DU-BAILLEUL
SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET (ex. Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Martin-de-Landelles, Virey)
SAVIGNY-LE-VIEUX

a. Service de la région de Saint-Hilaire

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	11 695	11 670
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	5 771	5 786
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	2,94 €	2,98 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	952 311	922 974
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	6 483	12 459
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	405 921	422 226
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	446 528	426 524
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	2 054 823	1 942 019
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		19,60	27,99
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		14,09	14,06
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	95	95
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	91 %	93 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	81 %	83 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	0,4	0,3
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	0,3	0,2
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	0,08 %	0,10 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	100 %	100 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	3,36 %	3,51 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	0,5	1
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	100%	100 %
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	0	0

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	25	25,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500 m ³	0,47	0,47 €/m ³
	Prix au m ³ de 500 à 2 000 m ³	0,30	0,47 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 2 000 m ³	0,65	0,47 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	45	45 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500 m ³	1,42	1,45 €/m ³
	Prix au m ³ de 500 à 2 000 m ³	0,97	0,83 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 2 000 m ³	0,52	0,83 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,038 €/m ³	0,038 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m ³	0,22 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037	0,041 €/m ³
	Participation financière au SMB Sélune	0,023	0,023 €/m ³

Facture type 120 m³	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »		
Part fixe annuelle	25	25,00
Part proportionnelle	56,40	56,40
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	81,40	81,40
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire		
Part fixe annuelle	45	45,00
Part proportionnelle	170,40	174,00
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	215,40	219,00
Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	4,56	4,56
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	26,40
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	4,44	4,92
Participation financière au SMB Sélune	2,76	2,76
TVA (5,5%)	18,42	18,56
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	56,58	57,29
Total	353,38	357,69
Prix TTC au m³	2,94 €	2,98 €

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
PARIGNY

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS SECTEUR SUD MANCHE.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
PUITS SAINT BERTHEVIN EXTERIEUR F	SDEAU 60 - CLEP ST HILAIRE AFF	30/07/2008

LES CONTROLES

En 2018, 10 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF : 02 33 57 40 16
STGS SECTEUR SUD MANCHE : 02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ATRAZINE DÉSÉTHYL µg/L
Moyenne	30,49	15,46	-
Maximum	33,50	21,30	0,00

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides...

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1 µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0,1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.



SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
MILLY

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS SECTEUR SUD MANCHE.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU RIVIERE LA SELUNE-LA LANDE	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	27/07/2011

LES CONTROLES

En 2018, 26 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF : 02 33 57 40 16
STGS SECTEUR SUD MANCHE : 02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	Pesticides : Bentazone µg/L	Nitrates (en NO3) mg/L	Dureté ou Titre Hydrométrique en °F
Moyenne	-	27,99	14,06
Maximum	0,03	37,70	17,40

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides....

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1 µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0,1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	4 273	4 273
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	2 608	2 657
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	2,70 €	2,98 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	0	0
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	221 836	229 028
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	0	0
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	207 180	210 609
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	2 054 823	1 942 019
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		19,60	27,99
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		14,09	14,06
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	95	95
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	95 %	93 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	94 %	92 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	0,7	0,9
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	0,6	0,8
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	2,55 %	2,13 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	100 %	100 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	3,36 %	3,51 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	0,5	0,4
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	100 %	100 %
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	0	0

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	25	25,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	0,47	0,47 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	45	45 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500 m ³	1,29	1,45 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 500 m ³	0,97	0,83 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,038 €/m ³	0,038 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m ³	0,22 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037	0,041 €/m ³
	Participation financière au SMB Sélune	0,023	0,023 €/m ³

Facture type 120 m³	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »		
Part fixe annuelle	25	25,00
Part proportionnelle	56,40	56,40
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	81,40	81,40
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire		
Part fixe annuelle	45	45,00
Part proportionnelle	154,80	174,00
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	199,80	219,00
Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	4,56	4,56
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	26,40
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	4,44	4,92
Participation financière au SMB Sélune	2,76	2,76
TVA (5,5%)	17,56	18,56
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	55,72	57,29
Total	336,92	357,69
Prix TTC au m³	2,80 €	2,98 €

c. Service de Parigny

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	1 885	1885
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	1 002	1 002
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	2,38 €	2,39 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	76 553	65 374
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	4 362	9 057
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	0	0
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	76 281	67 793
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	176 178	173 879
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		28,11	30,49
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		13,23	15,45
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	85	85
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	95 %	92 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	94 %	91 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	0,4	0,4
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	0,4	0,4
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	0,45 %	0,32 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	100 %	100 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	1,28 %	2,42 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	1,0	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	100 %	100 %
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	0	0,3

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	25	25,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	0,47 €/m ³	0,47 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	45 €	45 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500 m ³	0,83	0,86 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 500 m ³		0,71 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,066 €/m ³	0,066 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m ³	0,22 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037	0,041 €/m ³
	Participation financière au SMB Sélune	0,023	0,023 €/m ³

Facture type 120 m³	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »		
Part fixe annuelle	25	25,00
Part proportionnelle	56,40	56,40
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	81,40	81,40
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire		
Part fixe annuelle	45,00	45,00
Part proportionnelle	99,60	103,20
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	144,60	148,20
Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	7,92	7,92
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	26,40
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	4,44	4,92
Participation financière au SMB Sélune	2,76	2,76
TVA (5,5%)	14,71	14,94
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	56,23	56,94
Total	282,23	286,54
Prix TTC au m³	2,38 €	2,39 €



SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
PARIGNY

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS SECTEUR SUD MANCHE.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
PUITS SAINT BERTHEVIN EXTERIEUR F	SDEAU 60 - CLEP ST HILAIRE AFF	30/07/2008

LES CONTROLES

En 2018, 10 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF : 02 33 57 40 16
STGS SECTEUR SUD MANCHE : 02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sanle.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ATRAZINE DÉSÉTHYL µg/L
Moyenne	30,49	15,46	-
Maximum	33,50	21,30	0,00

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides...

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1 µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0,1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

d. Service du Teilleul

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	2 179	2 179
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	1 260	1 261
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	3,22 €	3,24 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	112 511	109 405
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	1 557	402
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	1 383	1 112
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	92 745	86 107
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	124 852	122 001
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		0	0,84
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		12,35	13,13
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	95	95
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	85 %	82 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	82 %	79 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	0,3	0,3
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	0,3	0,3
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	0,06 %	0,06 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	100 %	100 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	1,23 %	1,80 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	0	1,6
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	100 %	100 %
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	0	0

Facture de 120 m³ – 2019

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	48,00 €	48,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500	0,7980 €/m ³	0,7980 €/m ³
	Prix au m ³ de 501 à 1000	0,6820 €/m ³	0,6820 €/m ³
	Prix au m ³ de 1001 à 2000	0,4530 €/m ³	0,4530 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 2000 m ³	0,0890 €/m ³	0,0890 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	44,06	45,05 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 2000 m ³	1,115	1,1260 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 2000 m ³	0,948	1,0790 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,091 €/m ³	0,091 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m ³	0,22 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037 €/m ³	0,041 €/m ³
	Participation financière au SMB Sélune	0,023 €/m ³	0,023 €/m ³

Facture type 120 m³	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »		
Part fixe annuelle	48	48,00
Part proportionnelle	95,76	95,76
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	143,76	143,76
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire		
Part fixe annuelle	44,06	45,05
Part proportionnelle	133,80	134,64
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	177,86	179,69
Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	10,92	10,92
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	26,40
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	4,44	4,92
Participation financière au SMB Sélune	2,76	2,76
TVA (5,5%)	20,13	20,29
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	64,65	65,29
Total	386,27	389,22
Prix TTC au m³	3,22 €	3,24 €

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
LE TEILLEUL

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS SECTEUR SUD MANCHE.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
FORAGE LA MONNERAIE F2	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	29/08/2005
FORAGE LA MONNERAIE F4	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	21/09/2011
FORAGE LE PERRET F3	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	29/08/2005
FORAGE LOUVIGNY F1	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	29/08/2005

LES CONTROLES

En 2018, 13 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF : 02 33 57 40 16
STGS SECTEUR SUD MANCHE : 02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ATRAZINE DÉSÉTHYL µg/L
Moyenne	0,84	13,13	-
Maximum	4,50	14,00	0,00

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées nettement inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides...

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1 µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0,1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

e. Service de Barenton

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	2 837	2 835
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	1 835	1 846
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	3,18 €	3,25 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	158 654	158 806
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	0	0
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	4 071	1 711
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	122 001	113 464
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	161 888	164 711
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		1,47	3,96
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		9,77	9,09
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	95	95
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	81 %	75 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	79 %	72 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	0,4	0,5
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	0,4	0,5
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	0 %	0,06 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	100 %	100 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	2,10 %	2,23 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	1,1	1,1
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	100 %	100 %
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	0	0

Factures de 120 m³ – 2018

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	27,660	27,66 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 40 m ³	1,22	1,22 €/m ³
	Prix au m ³ de 41 à 100 m ³	0,916	0,9160 €/m ³
	Prix au m ³ de 101 à 500 m ³	0,610	0,5950 €/m ³
	Prix au m ³ de 501 à 1000 m ³	0,311	0,3040 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 120 m ³	0,089	0,0890 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	41,44	42,38 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 40 m ³	1,1267	1,1787 €/m ³
	Prix au m ³ de 41 à 120 m ³	0,9917	1,0387 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 120 m ³	0,7897	0,8387 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,080 €/m ³	0,080 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,30 €/m ³	0,30 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037 €/m ³	0,041 €/m ³
	Participation financière au SMB Sélune	0,023 €/m ³	0,023 €/m ³

Facture type 120 m³	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »		
Part fixe annuelle	27,66 €	27,66 €
Part proportionnelle	115,96 €	115,96 €
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	143,63 €	143,63 €
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire		
Part fixe annuelle	41,44	42,38
Part proportionnelle	124,40	130,40
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	165,84	172,78
Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	9,60	9,60
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	36,00	36,00
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	4,44	4,92
Participation financière au SMB Sélune	2,76	2,76
TVA (5,5%)	19,92	20,31
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	72,72	73,59
Total	382,19	389,53
Prix TTC au m³	3,18	3,25 €

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
BARENTON

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS SECTEUR SUD MANCHE.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE LA PRISE PILON S1	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	11/12/1998
FORAGE LES PONCEAUX F1	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	11/12/1998
SOURCE LES PONCEAUX S1	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	11/12/1998

LES CONTROLES

En 2018, 11 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF : 02 33 57 40 16
STGS SECTEUR SUD MANCHE : 02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/a-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ATRAZINE DÉSÉTHYL µg/L
Moyenne	3,96	9,09	-
Maximum	8,40	12,30	0,00

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées nettement inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides...

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1 µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est très douce (très peu calcaire) avec une dureté inférieure à 10°F. L'utilisation d'un adoucisseur est déconseillée.

f. Service de Mortain

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	1 582	1 582
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	1 014	1 014
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	3,80 €	3,91 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	185 160	210 941
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	28 799	24 617
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	53 833	81 912
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	80 373	75 450
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	365 415	294 540
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		17,73	21,54
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		19,06	17,40
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	108	108
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	63 %	68 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	50 %	49%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	4,7	4,6
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	4,7	4,4
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	0 %	0 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	40 %	40 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	INCONNU	3,92 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	INCONNU	16,5
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	INCONNU	INCONNU
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	INCONNU	INCONNU

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	25,00 €	25,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500 m ³	0,47 €/m ³	0,47 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 500 m ³	0,30 €/m ³	0,47 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	45,00 €	45,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500 m ³	2,33	2,33
	Prix au m ³ au-delà de 500 m ³	2,43	2,43
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,038 €/m ³	0,038 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m ³	0,22 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037 €/m ³	0,041 €/m ³
	Participation financière au SMB Sélune	0,023 €/m ³	0,023 €/m ³

Facture type 120 m³	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »		
Part fixe annuelle	25,00	25,00
Part proportionnelle	56,40	56,40
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	81,40	81,40
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire		
Part fixe annuelle	45,00	45,00
Part proportionnelle	279,60	279,60
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	324,60	324,60
Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	4,56	4,56
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	26,40
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	4,44	4,92
Participation financière au SMB Sélune	2,76	2,76
TVA (5,5%)	23,95	24,46
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	62,59	63,10
Total	468,59	469,10 €
Prix TTC au m³	3,90	3,91 €



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la Manche



SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
LA PELTERIE

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU RIVIERE LA SELUNE-LA LANDE	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF	27/07/2011
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU R. LA CANCE - LA PELTERIE	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE	

LES CONTROLES

En 2018, 10 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE : 02 33 57 40 16

ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	Pesticides : AMPA µg/L	Nitrates (en NO3) mg/L	Dureté ou Titre Hydrométrique en °F
Moyenne	-	21,54	17,40
Maximum	0,07	26,60	20,60

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides....

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

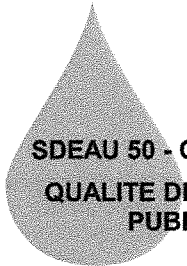
Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.





SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
LE PRE CREUX

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE : LE PRE CREUX S1	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE	

LES CONTROLES

En 2018, 7 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE : 02 33 57 40 16

ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ATRAZINE DÉSÉTHYL µg/L
Moyenne	18,25	15,75	-
Maximum	27,90	20,80	0,00

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides....

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.




g. Service de Saint-Barthélemy-Le-Neufbourg

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	754	754
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	486	343
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	3,75 €	3,75 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	50 525	38 204
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	6 057	34 712
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	1 811	1607
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	23 176	29 451
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	96 983	101 073
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		20,90	20,70
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		13,90	17,15
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	105	105
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	43%	44 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	46%	41 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	3,1	4,2
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	3,0	4,1
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	0 %	0 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	100 %	100 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	1,47 %	2,86 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	INCONNU	16,5
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	INCONNU	INCONNU
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	INCONNU	INCONNU

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	25,00 €	25,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500 m ³	0,47 €/m ³	0,47 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 500 m ³	0,30 €/m ³	0,47 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	45,00 €	45,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 500 m ³	2,18 €/m ³	2,18 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 500 m ³	1,90 €/m ³	1,73 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,038 €/m ³	0,038 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m ³	0,22 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037 €/m ³	0,041 €/m ³
	Participation financière au SMB Sélune	0,023 €/m ³	0,023 €/m ³

Facture type 120 m³	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »		
Part fixe annuelle	25,00	25,00
Part proportionnelle	56,40	56,40
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	81,40	81,40
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire		
Part fixe annuelle	45,00	45,00
Part proportionnelle	261,60	261,60
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	306,60	306,60
Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	4,56	4,56
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	26,40
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	4,44	4,92
Participation financière au SMB Sélune	2,76	2,76
TVA (5,5%)	23,44	23,47
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	61,60	62,11
Total	449,60	450,11
Prix TTC au m³	3,75 €	3,75 €



SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
ST BARTHELEMY

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE LA DAIRIE S1	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE	05/03/2008
SOURCE LA DELINIÈRE S1	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE	05/03/2008

LES CONTROLES

En 2018, 7 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE : 02 33 57 40 16

ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3)	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	Pesticides: ATRAZINE DÉSÉTHYL
	mg/L	°f	µg/L
Moyenne	20,70	17,15	-
Maximum	25,30	22,80	0,00

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides... Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1 µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.




h. Service de Saint-Clément-Rancoudray

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	543	543
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	342	343
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	3,10 €	3,12 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	0	0
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	47 776	46 070
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	7 435	6 338
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	20 373	22 099
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	42 852	39 093
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		17,73	21,90
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		19,06	18,71
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	105	105
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	70 %	70 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	51 %	56 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	0,9	0,8
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	0,6	0,6
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	0 %	0 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	40 %	40 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	62
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	1,29 %	1,03 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	17,5	11,7
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	87 %	100%
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	0	0

Facture 120 m3 – 2018

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	31,45	31,45
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,64 €/m ³	1,64 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	44,85	45,81 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	0,378	0,3860 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m ³	0,22 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037 €/m ³	0,041 €/m ³
	Participation financière au SMB Sélune	0,023 €/m ³	0,023 €/m ³

Facture type 120 m ³		Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe annuelle		31,45	31,45
Part proportionnelle		196,80	196,80
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité		228,25	228,25
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe annuelle		44,85	45,81
Part proportionnelle		45,35	46,32
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire		90,20	92,13
Taxes et redevances			
Pollution domestique (Agence de l'Eau)		26,40	26,40
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50		4,44	4,92
Participation financière au SMB Sélune		2,76	2,76
TVA (5,5%)		19,35	19,49
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³		52,95	53,58
Total		371,41 €	373,95
Prix TTC au m³		3,10	3,12 €



SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
ST CLEMENT RANCOUDRAY

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société SAUR NORMANDIE.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU R. LA CANCE - LA PELTERIE	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE	

LES CONTROLES

En 2018, 14 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE AFF : 02 33 57 40 16
SAUR NORMANDIE : 02 31 52 53 75
ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupoible.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Pesticides: AMPA µg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f
Moyenne	21,90	-	18,71
Maximum	27,20	0,07	23,50

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides....

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1 µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0,1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

i. Service de Chérencé-le-Roussel

Synthèse des indicateurs 2018				
Indicateurs descriptifs des services		Sdeau50 - 2018	CLEP - 2017	CLEP - 2018
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	136 853	305	305
VP.056	Nombre d'abonnements	79 196	253	253
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,74 €	3,01 €	3,20 €
Données volumiques		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
VP.194	Volume production – CLEP (m3)	12 669 854	50 525	29 921
VP.060	Volume importation – CLEP (m3)	162 535	7 435	5 205
VP.061	Volume exportation – CLEP (m3)	3 139 541	0	0
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m3)	7 715 465	13 577	16 530
Recettes du service		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
DC.184	Recette de vente d'eau (€)	17 477 495	49 799	45 359,60
Qualité d'eau		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
	Concentration moyenne en nitrates [mg/L]		29,35	23,13
	Titre hydrotimétrique moyen [°F]		11,45	7,80
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,7 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	99,8 %	100 %	100 %
Indicateurs de performance		Sdeau50 - 2018	Sdeau50 - 2018	CLEP - 2018
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101,5	55	55
P104.3	Rendement du réseau	85,7 %	41 %	50 %
	Rendement primaire du réseau de distribution	79,6 %	40 %	47 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	2,2	2,0
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,85	2,1	1,9
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,30 %	0 %	0 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	91 %	80 %	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1417 €	0	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,2 %	INCONNU	INCONNU
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	2,1	INCONNU	16,5
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	INCONNU	INCONNU	INCONNU
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,48	INCONNU	INCONNU

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part « production et/ou distribution des services d'eau »			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement domestique	40	25,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 120 m ³	1,15 €/m ³	0,47 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 120 m ³	0,50 €/m ³	0,47 €/m ³
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement	45	45 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³ de 0 à 120 m ³	0,70 €/m ³	2,18 €/m ³
	Prix au m ³ de 120 à 500 m ³	1,25 €/m ³	2,18 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 500 m ³	0,92 €/m ³	1,73 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,038 €/m ³	0,038 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m ³	0,22 €/m ³
	Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	0,037 €/m ³	0,041 €/m ³

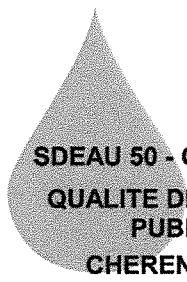
Facture type 120 m³	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €
Part « production et/ou distribution des services d'eau »		
Part fixe annuelle	40	25,00
Part proportionnelle	138	56,40
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	178	81,40
Part exploitation : régie SDeau50 ou délégataire		
Part fixe annuelle	45	45,00
Part proportionnelle	84	201,60
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	129	246,60
Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	4,56	4,56
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	26,40
Participation financière budget général et budget « transport d'eau en gros » SDeau50	4,44	4,92
TVA (5,5%)	18,83	20,01
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	54,23	55,89
Total	361,23	383,89
Prix TTC au m³	3,01 €	2320 €



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la Manche



SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: CHERENCE ACHAT ST CLEMENT

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU R. LA CANCE - LA PELTERIE	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE	

LES CONTROLES

En 2018, 17 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE : 02 33 57 40 16

ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Pesticides: AMPA µg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f
Moyenne	20,93	-	17,37
Maximum	27,20	0,07	23,50

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides....

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

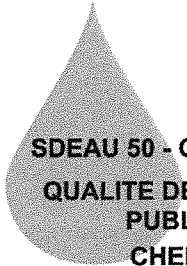
Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.





SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE
QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE LA ZONE:
CHERENCE LE ROUSSEL

SYNTHESE 2018

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE LA PEIGNERIE S1	SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE	22/08/2005

LES CONTROLES

En 2018, 5 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de La Manche.

SDEAU 50 - CLEP ST HILAIRE REGIE : 02 33 57 40 16
ARS NORMANDIE - UD 50 : 02 33 06 56 06

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3)	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	Pesticides: ATRAZINE DÉSÉTHYL
	mg/L	°f	µg/L
Moyenne	23,13	7,80	-
Maximum	30,60	10,90	0,00

APPRECIATION GENERALE

Lors des contrôles réalisés par l'ARS Normandie UD 50, l'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides.... Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire, l'ARS Normandie UD 50 conseille un apport complémentaire après un avis médical.

Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelque litres d'eau avant de la consommer

Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

Dureté

L'eau distribuée est très douce (très peu calcaire) avec une dureté inférieure à 10°F. L'utilisation d'un adoucisseur est déconseillée.

